

MICROCERTIFICATION EN

Leadership et gouvernance en petite enfance

Cette formation continue de 3 cours permettra aux professionnels du domaine de développer des compétences permettant de veiller au fonctionnement efficace d'un organisme, tout en considérant les liens étroits entre la structure de gouvernance organisationnelle, la planification stratégique et l'encadrement législatif mettant en valeur des programmes et services qui s'arriment avec la vision du cadre pédagogique pour la petite enfance.

SGE1008 – Gouvernance en services à l'enfance (mars - avril)

Ce cours permettra aux professionnels du domaine de distinguer les divers modes de gouvernance, c'est-à-dire la société sans but lucratif, l'entreprise privée et l'institution publique. En outre, il lui permet de bien comprendre les rôles et les responsabilités des membres d'un conseil d'administration, de la direction, du gestionnaire de programme et de l'éducateur. L'étudiante ou l'étudiant est également initié à l'élaboration d'une planification stratégique et à la rédaction de divers rapports.

SGE1009 – Planification budgétaire et contrôle (mai - juin)

Ce cours permettra aux professionnels du domaine d'examiner les divers aspects d'une bonne gestion, planification et surveillance financière d'un service à l'enfance afin d'assurer sa viabilité. Elle ou il sera sensibilisé au processus et aux outils nécessaires à la planification financière, la gestion des ressources financières, l'interprétation des rapports d'états financiers et la surveillance financière. Chacun est initié à l'encadrement technique et légal inhérent à une saine gestion des ressources financières et matérielles.

SGE1018 – Lois, règlements et politiques (juillet - août)

Ce cours permettra aux professionnels du domaine de comprendre l'encadrement législatif du fonctionnement d'un service à l'enfance. Elle ou il y apprend à repérer, lire, interpréter et appliquer les lois et les règlements qui s'adressent aux divers programmes et services. Elle ou il développera ses compétences pour rédiger, modifier et appliquer des politiques et des procédures pour répondre aux exigences des divers lois et règlements.